

**Convocation du 6 mars 2024**

Nombre de membres :

Conseillers en exercice .... 29

Conseillers présents ..... 25

Qui ont délibéré ..... 29

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 14 MARS 2024**

Délibération 240314D023

Classification : 8.8 - Environnement

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mars à dix-neuf heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de LIGNÉ se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Maurice PERRION, Maire de LIGNÉ.

**Etaient présents** : M. Maurice PERRION, Mme Anne-Marie CORDIER, M. Philippe ROBIN, Mme Sonia FEUILLÂTRE, M. Olivier BLAISE, Mme Valérie PRONO, M. Alain BOURGET, Mme Nathalie ROZÉ, M. Bertrand LERAY, M. Jean-Marc BESNARD, M. Gaëtan GROIZEAU, M. Thierry KERLOC'H, M. Laurent LEBRETON, Mme Catherine GAULT, M. Stéphane FAGARD, Mme Nathalie CAIVEAU, Mme Stéphanie BÉRITAULT, M. David TOURNEFIER, M. Stéphane HÉAS, Mme Mélanie BRIAULT, M. Julien ROUSSEAU, Mme Aurélie VASSAULT DUVAL, M. Michel MATHÉ, Mme Déborah SIDDI, Mme Déborah JOURDON.

**Etaient absents excusés** : Mme Anita MENET (pouvoir à Mme Déborah SIDDI), Mme Lucie DEVAIS (pouvoir à Mme Nathalie CAIVEAU), M. Guillaume NIEL (pouvoir à Mme Mélanie BRIAULT), Mme Lucie BONNO (pouvoir à M. Alain BOURGET).

**Secrétaire de séance** : Mme Déborah JOURDON.

**ENVIRONNEMENT – LUTTE CONTRE LES CORVIDÉS**

Depuis plusieurs années, POLLENIZ organise chaque année une campagne de lutte collective contre les corvidés sur les communes qui subissent le plus de dégâts dus à ces oiseaux.

Le périmètre de la lutte est défini, après concertation des différents acteurs (POLLENIZ, FDC 44, Chambre d'agriculture 44, Syndicats Agricoles et DDTM), par la localisation des dégâts de corvidés déclarés chaque année, en respectant un laps de 3 ans entre chaque passage sur une commune, afin de ne pas mettre en danger le renouvellement de la population de corvidés.

Ceci exposé, considérant que la dernière campagne remonte à 2021, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de reconduire cette opération et de prendre en charge la totalité du coût correspondant, estimé à 1 635 €.

**Vote** : 29 voix pour

A Ligné, le 20 mars 2024

Le Maire,  
Maurice PERRION

La secrétaire de séance  
Déborah JOURDON



Publié sur le site de la commune le ... 21.3.2024